




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-601**

Séance publique du

13 décembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20161213- lmc1102028-DE-1-1
Date de signature : 15/12/2016
Date de réception : jeudi 15 décembre 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : DENOMINATIONS DE VOIES "ROUTE DU VAL D'ARBOIS ET ROUTE DE CALAS" -
SECTEUR DE LA DURANNE**

Le 13 décembre 2016 à 15h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/12/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Odile BONTHOUX à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Reine MERGER, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Moussa BENKACI, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Françoise TERME à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.G.S.T. Adjoint Infrastructures et
Déplacements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DÉCEMBRE 2016

Nomenclature : 8.3
Voirie

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. CHEVALIER Eric

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DENOMINATIONS DE VOIES "ROUTE DU VAL D'ARBOIS ET ROUTE DE CALAS"
- SECTEUR DE LA DURANNE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Sur le secteur de la Duranne la SEMEPA réalise actuellement deux voies importantes pour la desserte de toute la partie située à l'ouest de la Route d'Apt (RD543) (Plans joints). Les travaux devraient s'achever fin 2016 début 2017.

Il convient donc de dénommer ces voies pour les règlementer et donner un numéro de voirie aux équipements et immeubles en cours de construction ou à venir le long de ces deux voies.

Il vous est proposé les dénominations suivantes :

1) « **Route du VAL D'ARBOIS** »

La voie concernée est celle située entre la rue du Docteur AYNAUD et la rue des PRIX NOBEL dans le nouvel éco-quartier en cours de construction. Cette voie passe sous la Route d'Apt (RD543) par l'ouvrage réalisé cet été (plan joint).

Cette dénomination a fait l'objet d'une consultation auprès des habitants en leur demandant d'être imaginatifs car cette voie est vraiment une liaison entre les 2 secteurs Grand Vallat et Petit Arbois. La proposition principale qui en ressort est la **route du Val d'Arbois**.

Elle symbolise bien la connexion entre les 2 secteurs. Cette route permettra un accès à la centralité de la Duranne. Du point de vue morphologique, elle définit un espace de terre entre 2 coteaux (Val).

2) « **Route de CALAS** »

La voie concernée est celle située entre le giratoire de Lagremeuse sur la RD9 et la rue Pierre AMBROGIANNI (plan joint).

Cette voie qui a réellement les caractéristiques d'une route aboutit sur la commune de Calas. Elle permet de créer un lien entre la commune d'Aix et Cabriès Calas.

Ce type de dénomination permet de reprendre les fondamentaux d'antan en la matière.

En conséquence, je vous demande donc mes chers Collègues de bien vouloir :

- **ADOPTER** les dénominations « **Route du VAL d'ARBOIS** » et « **Route de CALAS** » pour les deux nouvelles voies sur le secteur de La Duranne selon les plans joints.

DL.2016-601 - DENOMINATIONS DE VOIES "ROUTE DU VAL D'ARBOIS ET ROUTE DE CALAS" - SECTEUR DE LA DURANNE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Dénominations de voies la Duranne Route du VAL D'ARBOIS

Route du VAL D'ARBOIS

Rue du Docteur
AYNAUD

RD543 route d'APT

Rue des Prix Nobel

Rue DE FRESSE DE
MONVAL

Rue Jean Pierre SAEZ

Rue DE FRESSE DE
MONVAL

Rue LAGREMEUSE

Rue Neil ARMSTRONG

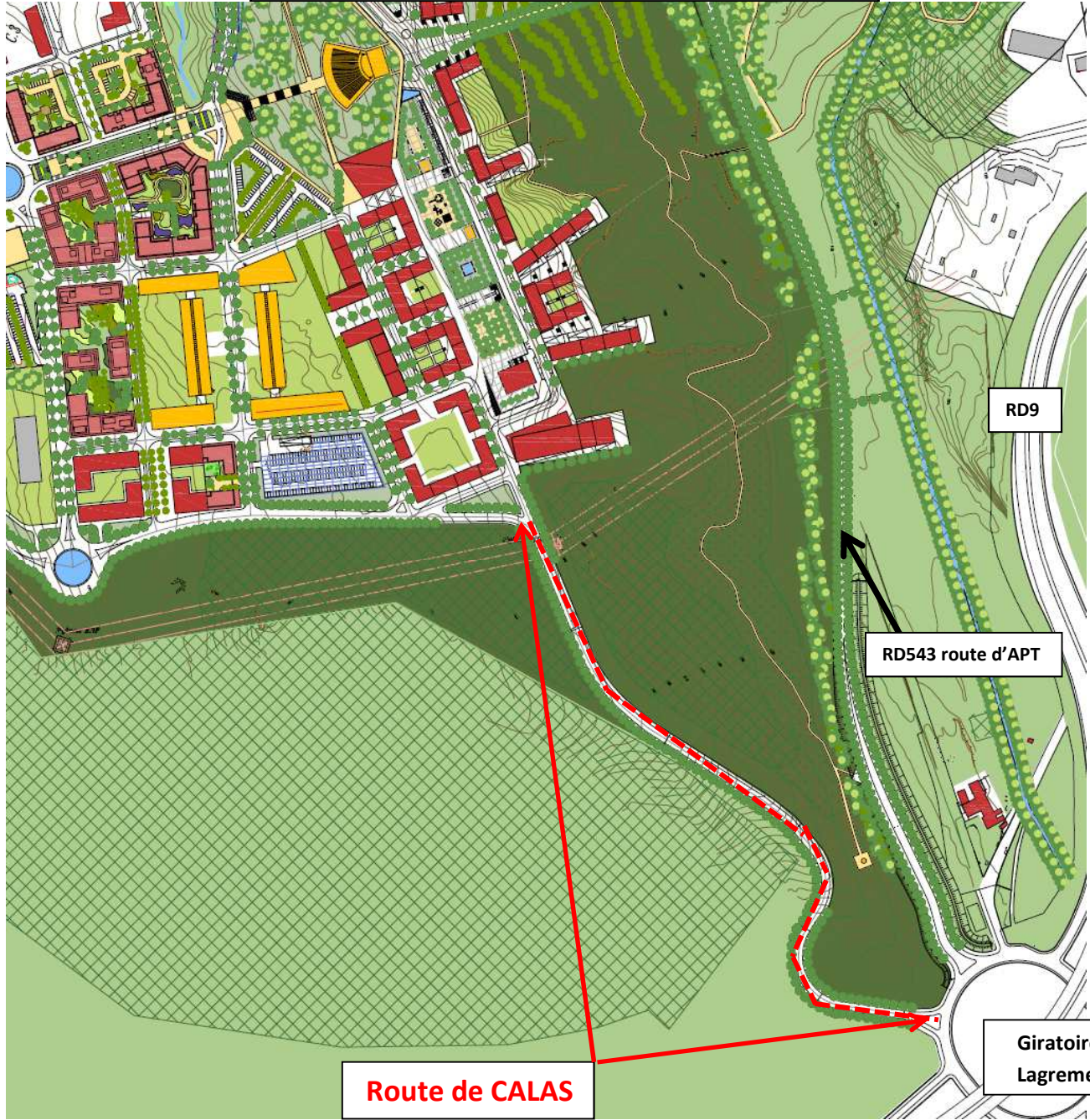
Rue Gabriel LIPPMANN

Rue Pierre AMBROGIANNI

Avenue GALLILE



Dénomination Route de CALAS – La Duranne



Route de CALAS

RD9

RD543 route d'APT

Giratoire de Lagremeuse